

## **La maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis accueille un nouveau bâtiment exclusivement dédié aux étudiantes de post-baccalauréat**

**Situé dans le parc de la maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, un nouveau bâtiment accueille les élèves de BTS de commerce international, d'hypokhâgne et de khâgne depuis janvier 2016. Moderne et fonctionnel, il offre sur trois niveaux des conditions optimales aux élèves pour se concentrer sur leurs études.**

Entièrement construit en bois et basse consommation, le nouveau lieu d'étude et de vie offre sur plus de 2 200 m<sup>2</sup> une possibilité d'accueil de 84 étudiantes. Il réunit à lui seul toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement des études et de la vie quotidienne : salles de classe, salles d'études, chambres, buanderies et cuisines d'appoint pour le week-end.

La maison d'éducation de la Légion d'honneur accueille depuis plus de 20 ans des élèves de BTS de commerce international, d'hypokhâgne et de khâgne. L'évolution de l'enseignement et de la vie scolaire a nécessité la construction d'un nouveau bâtiment dédié à ces étudiantes.

Jusqu'à la construction de ce nouvel édifice, les élèves de la filière post-bac, étaient contraintes d'effectuer de nombreux déplacements entre les salles de classe, leur lieu d'étude et leurs lieux de vie, éloignés les uns des autres et souffrant pour certains d'une dégradation du temps.

Créées par Napoléon en 1805, les maisons d'éducation dépendent de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. Établissements d'enseignement public, elles accueillent près de 1.000 élèves descendantes de décorés\*, en collège (aux Loges, à Saint-Germain-en-Laye), lycée, hypokhâgne-khâgne et BTS de commerce international (à Saint-Denis). Elles affichent un taux de 100% de réussite aux examens

du brevet, bac et BTS et 70% des élèves de khâgne intègrent une grande école (ENS-LSH, HEC, ESSEC, EDHEC...).

\* filles, petites-filles, arrière-petites-filles de décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire ou de l'ordre national du Mérite et aux filles et petites-filles de décorés de la Légion d'honneur étrangers.

## Contact presse

---

Cécile Crétien

Tél. : 01.40.62.83.75 - [cecile.cretien@legiondhonneur.fr](mailto:cecile.cretien@legiondhonneur.fr)

## Sommaire

---

<b>1. Un nouveau bâtiment pour les étudiantes de post-bac</b>	<b>p.3</b>
<b>1.1 Un lieu d'étude et de vie fonctionnel, moderne et éco-responsable</b>	<b>p.3</b>
1.1.1 Un bâtiment dans le parc boisé de la maison d'éducation	p.3
1.1.2 Organisation générale du bâtiment	p.3
1.1.3 Un bâtiment éco-responsable	p.4
1.1.4 Le cabinet d'architecte Belus & Hénocq	p.4
<b>Portfolio</b>	<b>p.5</b>
<b>1.2 La maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, un site historique et patrimonial</b>	<b>p.7</b>
2.1.1 L'histoire de l'abbaye royale	p.7
2.1.2 Architecture et bâtiments contemporains	p.8
<b>2. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur</b>	<b>p.8</b>
<b>2.1 Statut et conditions d'admission</b>	<b>p.8</b>
2.1.1 Des établissements d'enseignement public	p.8
2.1.2 Vocation	p.9
2.1.3 Conditions d'admission	p.9
2.1.4 Histoire	p.9
<b>2.2 Hypokhâgne/khâgne et BTS de commerce international</b>	<b>p.9</b>
2.2.1 Des conditions de vie et d'études optimales	p.9
2.2.2 Hypokhâgne/khâgne	p.10
2.2.3 Le BTS de commerce international	p.10

# 1. Un nouveau bâtiment pour les étudiantes de post-bac

## 1.1 Un lieu d'étude et de vie fonctionnel, moderne et éco-responsable

- **Un bâtiment dans le parc boisé de la maison d'éducation**

La maison d'éducation de la Légion d'honneur, installée depuis 1809 dans l'ancienne abbaye royale de Saint-Denis, accueille dans son parc un nouveau bâtiment dédié aux étudiantes de post-baccalauréat, inauguré le 14 janvier 2016 par le grand chancelier. Voisinant avec l'infirmerie, entouré d'un bois, ce lieu d'étude et de vie offre sur trois niveaux et 2 257 m<sup>2</sup> des conditions optimales à ses utilisateurs pour travailler dans le calme et se détendre dans la nature.

- **Organisation générale du bâtiment**

L'agencement général du nouveau bâtiment facilite la vie des étudiantes, en internat obligatoire. Moderne et fonctionnel, il réunit à lui seul toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement des études et de la vie quotidienne : salles de classe, salles d'études, chambres, buanderies et cuisines d'appoint pour le week-end. Jusqu'à la construction de ce nouvel édifice, les élèves de la filière post-bac, étaient contraintes d'effectuer de nombreux déplacements entre les salles de classe, leur lieu d'étude et leurs lieux de vie, éloignés les uns des autres.

### **Le hall et le bâtiment central**

Situé à l'angle de deux corps de bâtiments, le hall d'entrée permet de différencier les accès aux espaces d'enseignement et aux locaux d'hébergement. Orienté nord-sud, le bâtiment central est doté de grandes façades vitrées à l'image d'une serre. Il regroupe les espaces communs et établit une communication entre l'intérieur et l'extérieur. C'est à partir de son escalier en bois que les étudiantes accèdent aux chambres des étages, orientées à l'est ou à l'ouest.

### **Les chambres**

Le bâtiment dispose de 60 chambres et peut accueillir jusqu'à 84 élèves. Les douze chambres situées au rez-de-chaussée sont adaptées à l'accueil d'élèves handicapées. L'aile ouest héberge les chambres simples et l'aile

est les chambres doubles. Les élèves d'hypokhâgne et de 1<sup>ère</sup> année de BTS de commerce international sont logées en chambre double, regroupées par classe, ce qui permet l'entraide. En deuxième année, un hébergement en chambre individuelle est offert aux étudiantes, qui bénéficient ainsi de conditions optimales pour préparer examens et concours. Chaque chambre est équipée d'une salle de douche, de toilette et possède un accès internet.

- **Un bâtiment éco-responsable**

Parfaitement isolé thermiquement et phoniquement grâce aux matériaux utilisés pour sa construction, le bâtiment est de très basse consommation. Son emplacement permet de tirer parti des apports passifs en hiver et d'être à l'ombre du feuillage en été. Entièrement bâti en bois, il s'insère en douceur dans les bois et respecte l'environnement qui l'entoure. La peau extérieure de la façade et les lambris intérieurs sont en mélèze non traitée, le revêtement de sol en linoléum, la structure en pin douglas et le plancher en chêne.

- **Le cabinet d'architecte Belus & Hénocq, maître d'œuvre du projet**

Diplômés de l'école d'architecture Paris Tolbiac, les architectes Guillaume Belus et Adrien Hénocq ont présenté un projet qui a emporté l'adhésion de la grande chancellerie. L'institution a été séduite par l'intelligence de leur projet et leur intérêt pour le monde étudiant. Soucieux de produire une architecture rigoureuse et de qualité, Guillaume Belus et Adrien Hénocq sont spécialisés dans la construction en bois sous toutes ses formes et s'investissent dans une démarche de développement durable à chacun de leur projet. Pour ce bâtiment, ils ont fait appel à la société Mathis, spécialisée dans la conception, la fabrication et la construction en bois.

## Portfolio



Belus & Hénocq Architectes - © Raphaël Chipault

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR  
1 rue de Solférino, 75700 Paris 07 SP – Tél. 01 40 62 84 00 – [www.legiondhonneur.fr](http://www.legiondhonneur.fr)



© Chrystèle Lacène

## 1.2 La maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis, un site historique et patrimonial

- **L'histoire de l'abbaye royale**



© Joël Peyrou

La maison d'éducation de la Légion d'honneur de Saint-Denis occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye royale, à proximité de la célèbre basilique où sont inhumés les rois de France. Reconstitués au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement de l'abbaye médiévale, ils ont connu plusieurs architectes prestigieux. Robert de Cotte, premier architecte de Louis XIV, a établi les plans et construit les ailes est et la galerie sud. De 1735 à 1741, sous la conduite de Charles Bonhomme, Jacques V Gabriel puis son fils Jacques Ange, premier architecte de Louis XV, poursuivent l'œuvre initiée par Robert de Cotte ; l'architecte Bayeux leur succède de 1752 à 1754.

En 1776, l'architecte Charles de Wailly réalise les deux bâtiments circulaires encadrant la cour d'honneur.

Sous la Révolution, en 1795, l'abbaye devenue propriété de l'Etat est transformée en hôpital militaire. En 1809, Napoléon signe le décret d'installation de la maison d'éducation à l'abbaye de Saint-Denis. En 1927, les bâtiments et le parc arboré, témoins remarquables du classicisme français du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont classés en totalité Monuments historiques.

- **Architecture et bâtiments contemporains**

L'évolution de l'enseignement et de la vie scolaire a nécessité la construction de nouveaux bâtiments à travers les époques : pavillon de musique (1895), infirmerie (1952), gymnase (1980), bâtiment scolaire (1985) et bâtiment post-bac (2015).

À travers d'autres formes et d'autres matériaux, les architectes ont su s'adapter avec habileté et humilité à l'organisation spatiale du site, tout en préservant l'ordonnancement et l'équilibre. En créant des bâtiments ordonnés, fonctionnels et lumineux, l'esprit des lieux a été respecté comme en témoigne le bâtiment scolaire dessiné par Costantini et Regembal et inauguré en 1985 : semi-enterré, il a été organisé dans l'axe du cloître, autour d'un jardin recomposé et des patios au centre des salles de cours. Le nouveau bâtiment des étudiantes post-bac respecte également les principales caractéristiques du patrimoine existant.

## 2. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur

### 2.1 Statut et conditions d'admission

- **Des établissements d'enseignement public**

Établissements destinés aux descendantes de décorés, les maisons d'éducation accueillent 1 000 jeunes filles en internat, de la 6<sup>ème</sup> aux classes préparatoires et BTS, réparties entre deux établissements :

- ✓ La maison d'éducation des Loges, installée dans l'ancien couvent des Loges à Saint-Germain-en-Laye, accueille 500 élèves en classes de collège ;
- ✓ La maison d'éducation de Saint-Denis, accueille quant à elle 500 jeunes filles en lycée, hypokhâgne-khâgne et BTS de commerce international.

Ces internats sont des établissements publics d'enseignement général. Les professeurs sont détachés de l'Éducation nationale et délivrent un enseignement conforme aux principes et programmes fixés par le ministère.

- **Vocation**

Institution atypique du paysage scolaire français, les maisons d'éducation sont placées sous l'autorité du grand chancelier de la Légion d'honneur.

La vocation des maisons d'éducation est d'offrir à des élèves motivées et méritantes des conditions de travail sereines, de favoriser l'ouverture intellectuelle dans un cadre d'éducation rigoureux et d'encourager l'effort individuel et la dynamique collective. Sont cultivées les valeurs communes des ordres nationaux : estime de soi, respect des autres, civisme et mérite.

- **Conditions d'admission**

Les maisons d'éducation accueillent, exclusivement en internat, les filles, petites-filles et arrière-petites-filles de membres de la Légion d'honneur, de médaillés militaires ainsi que de décorés de l'ordre national du Mérite. L'admission, sur dossier et sur entretien, tient compte à la fois de la motivation de l'enfant pour la vie en internat, de son contexte familial et de son dossier scolaire. La sélection met l'accent sur le potentiel de progression de l'élève, son implication pour les études et la compatibilité de son attitude générale avec la vie en communauté. Les maisons d'éducation ont également un rôle social : les difficultés financières, les situations familiales fragilisées ou encore l'éloignement géographique des parents sont considérés avec une attention particulière.

- **Histoire**

Les maisons d'éducation sont créées le 15 décembre 1805 par Napoléon, soucieux de combler un vide en matière d'éducation féminine et convaincu du rôle prépondérant que les femmes auront à jouer dans la société. Satisfait de voir la façon dont ses intentions ont été réalisées au château d'Ecouen confié à Madame Campan en 1807, l'Empereur décrète en 1809 la création d'une deuxième maison d'éducation dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis. Les cours débuteront en 1812. D'abord orphelinat de la Légion d'honneur, la maison d'éducation des Loges ouvre en 1811.

## **2.2 Hypokhâgne/khâgne et BTS de commerce international**

- **Des conditions de vie et d'étude optimales**

Pour l'année 2015-2016, 71 élèves sont inscrites en filière post-bac : 11 élèves en 1<sup>ère</sup> année de BTS de commerce international, 16 en 2<sup>ème</sup> année ; 21 élèves en hypokhâgne (1<sup>ère</sup> année) et 23 en khâgne (2<sup>ème</sup> année).

Le régime de l'internat ouvert constitue un atout majeur pour la préparation des concours et examens. Affranchies de toute contrainte logistique, les étudiantes peuvent se concentrer sur leurs études tout en bénéficiant d'un esprit de cohésion et d'entraide dans l'atmosphère studieuse qu'exigent les cursus proposés.

- **Les classes d'hypokhâgne et de khâgne**

Filière d'excellence, les classes d'hypokhâgne et de khâgne assurent la préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles dans un cadre studieux et serein. Depuis l'instauration des filières post-bac à la maison d'éducation, il y a plus de vingt ans, les élèves sont encadrées par une équipe pérenne de professeurs en majorité normaliens.

Près de 70 % des élèves intègrent les écoles les plus prestigieuses : ENS-LSH, HEC, ESSEC, EDHEC... Les 30% restant poursuivent leurs études dans l'une des grandes universités parisiennes avec laquelle la maison d'éducation a signé une convention de validation (Paris IV, Paris VII et Paris-Ouest (anciennement Paris-X), Paris VIII et Paris XIII).

- **Le BTS de commerce international**

Le BTS de commerce international est le résultat d'un savant mélange entre une formation générale, l'enseignement des langues, une formation technique et une pratique professionnelle au plus près du réel, par des stages en entreprise.

Plébiscité par les entreprises, le BTS de commerce international enregistre chaque année depuis dix ans 100% de réussite à l'examen. À la clé, un emploi en moins de deux mois pour les jeunes diplômées, ou une poursuite d'études pour 90% d'entre elles. En écoles de commerce, les diplômées intègrent les écoles à l'issue des concours des banques Passerelle, Tremplin, ou des concours spécifiques à certaines écoles. Les écoles intégrées sont aussi diverses que Grenoble Ecole de Management, Neoma, Skema Business School, Kedge Business School, INSEEC, Telecom Ecole de Management, BBA de l'ESSEC, EPSCI, ESCE...